

LAMOTHE

Sieurs de la Bugalette, à Pouillon.

Apparentés aux Cardenau du Lanot, à Gamarde, et aux Soustra.

Première génération

Bernard de Lamothe, sieur de Castaignet (vers 1600-?)

Il épouse **Quiteyre de Beaulieu**.

D'où :

- Pierre de Lamothe, qui suit.

- Jeanne de Lamothe (1632-?)

Née à Pouillon le 3 mars 1632, fille de Bernard de Lamothe, seigneur de Castaignet, et de Marguerite de Beaulieu. Le parrain est Etienne de Saint Martin, écuyer, sieur de Lacase, la marraine est Jeanne de Saint Martin.

- Jeanne de Lamothe (1634-?)

Née à Pouillon le 2 mai 1634, fille de Bernard de Lamothe, seigneur de Castaignet, et de Quiteyre de Beaulieu. Le parrain est Mr Jean de Lacroix, la marraine, Jeanne de Lamothe, Demoiselle.

- Jean de Lamothe (1635-?)

Né à Pouillon le 13 décembre 1635, fils de Bernard de Lamothe, écuyer, sieur de Castaignet, et de Quiteyre de Beaulieu, Demoiselle. Le parrain est Jean de Castellan, sieur de Siest. La marraine est Jeanne de Lamothe autrement de Lacaze.

Deuxième génération

Pierre de Lamothe, sieur de Labugalette (vers 1626-1703)

Il épouse Demoiselle **Marie de Castaing**.

Demoiselle Marie de Castaing de la Bugalette est marraine d'un enfant baptisé à Pouillon le 16 octobre 1668.

« Mademoiselle de Cardenau autrement de Lavigaletete » meurt à Pouillon le 7 août 1670.

Pierre de Lamothe, sieur de Labugalette, âgé de 77 ans, meurt à Pouillon (Labugalette) le 9 septembre 1703.

Il teste le 5 juillet 1703 et veut être enterré dans l'église de Pouillon, dans la sépulture de Castaignet.

En 1678, il aurait épousé en secondes noces, Jeanne de Mondenx, Demoiselle, veuve de M^e Robert de Balin.¹

D'où :

- Bernard de Lamothe-Cardenau, qui suit.

- **Jeanne de Lamothe (1661-?)**

¹ Notes de Jacques Ducasse.

Née à Pouillon ([...]galette) le 10 janvier 1661, fille de Pierre de Lamothe et de Mademoiselle de Castaing. Le parrain est Jean de Lamothe, la marraine, Jeanne de Lamothe.

C'est peut-être elle, Demoiselle de Lamothe, épouse de M^e **Jean de Dadou, praticien**. Ils vivent à Gamarde à la fin du XVII^e siècle.

- Pierre de Lamothe, sieur de Labugalette (1667-1715)

Né à Pouillon le 14 novembre 1666, fils de Pierre de Lamothe et de Demoiselle Marie de Castaing.

Le 6 mai 1706, à Gaas (au Bis), Pierre de Lamothe, propriétaire de la maison de La Bugalette, habitant de Pouillon, épouse **Marguerite de Saint Martin**, fille de feu Adrien de Saint Martin et de la Demoiselle de Fisson, présente, propriétaire de la maison de Lagouarde, habitante de Gaas. Bernard de Lamote Cardenau, ci-devant lieutenant dans le régiment royal des vaisseaux, habitant de Gamarde, est témoin.

Pierre de Lamothe, sieur de Labugalette, âgé de 52 ans ou environ, meurt à Pouillon le 17 avril 1715.

D'où :

- Françoise de Lamothe (1707-?)

Née à Pouillon (Labugalette) le 30 octobre 1707, fille de Sieur Pierre Lamothe et de Marguerite de Saint Martin. Le parrain est M^e Jean de Labaig, procureur du roi en la juridiction royale de Pouillon, habitant de Gaas. La marraine est Françoise de Fisson, Demoiselle.

- Martin Lamothe, greffier (1714-?)

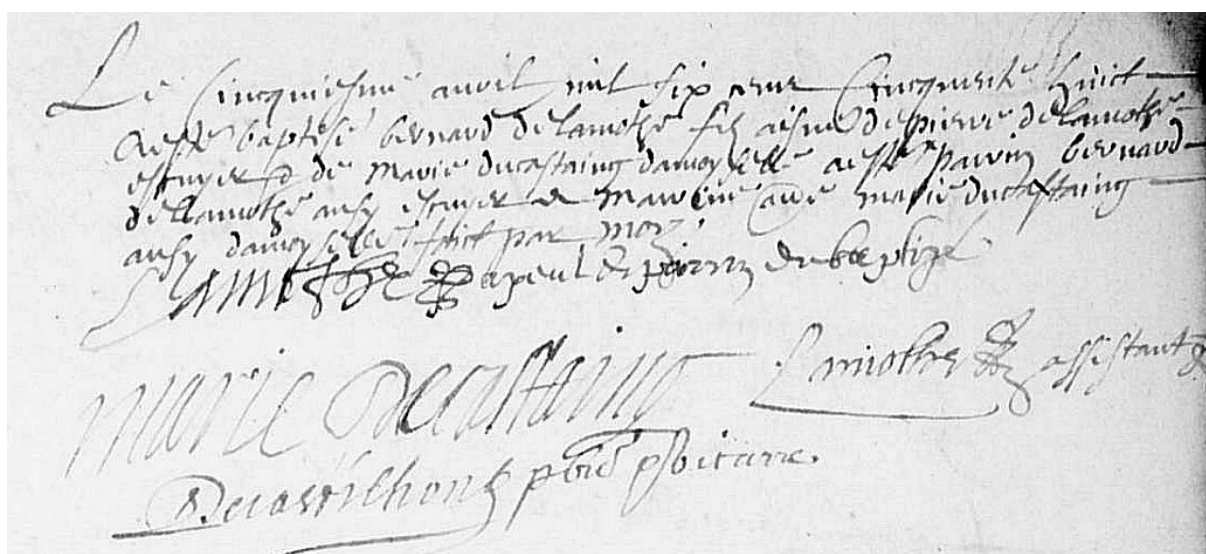
Né à Pouillon le 30 mai 1714, fils de Mr Jean de Lamothe, sieur de Labugalette, et de Marguerite de Saint Martin, Demoiselle. Le parrain est Martin de Saint Martin, la marraine, Jeanne de Vivensang, tous habitants de Pouillon.

Le 24 novembre 1750, à Dax, M^e Martin Lamothe, greffier, habitant de Dax, fils de Pierre Lamothe, sieur de la Bugalette, décédé, et de Demoiselle Marguerite de Saint Martin, épouse **Saubade Bartouilh**, habitante de Dax, mineure, fille de Sieur Pierre Bartouilh, bourgeois et marchand, de Dax, et de feu Claudine Barrière. M^e Daniel Lamothe, prêtre, est présent.

Troisième génération

Bernard de Lamothe Cardenau, lieutenant au régiment royal des vaisseaux (1658-vers 1716)

Né à Pouillon le 5 avril 1658, fils aîné de Pierre de Lamothe, écuyer, et de Marie de Castaing, Demoiselle. Le parrain est Bernard de Lamothe, écuyer, aïeul du baptisé. La marraine est Marie de Castaing, Demoiselle.



Acte de baptême de Bernard de Lamothe, à Pouillon, en 1658

Bernard de Lamothe est lieutenant dans le régiment royal de vaisseaux.

Dès la fin du XVII^e siècle, il vit à Gamarde.

Le 12 octobre 1695, à Gamarde, Noble Bernard de Lamothe est parrain d'une fille de M^e Jean de Dadou, praticien, et de Demoiselle de Lamothe.

Le 15 octobre 1697, Bernard de Lamothe, lieutenant au régiment royal de [...], est parrain d'un enfant de Pierre de Feignaa, baptisé à Gamarde.

En 1706, il est appelé Lamothe Cardenau.²

En 1708, Bernard de Lamothe Cardenau, homme d'armes, habitant de Gamarde, est le parrain de Bernard de Mangourit.³ Nous supposons qu'il est allié aux Mangourit par son épouse. La grand-mère paternelle de Bernard de Mangourit était une demoiselle de Bérard.

Le 3 août 1713, Bernard de Lamothe Cardenau assiste à l'assemblée paroissiale. Il a remis à Amanieu de Camiade, marguillier de l'église de Gamarde, la somme de 350 livres, conformément au testament de M^e Jean de Laugar, curé de Gamarde, en date du 15 novembre 1695, retenu par De Vergeron, notaire royal. Le testament prévoit que les sommes dues au défunt prêtre soient colloquées à rente constituée en faveur de l'église.⁴

En 1715, Monsieur Lamothe Cardenau, « au lieu de Mr Cardenau, avocat, pour les héritiers de feu Gaillard de Feigna, pour l'héritage de Tenduré, de refief, trente sols, paie 1 livre 10. Il paie la même somme pour l'héritage de Bertranet possédé par Jean de Maisonnave qui l'a acheté depuis l'an 1692, de refief, trente sols.⁵

Il épouse Jeanne de Bérard, Demoiselle, fille de Jean de Bérard, notaire royal, qui vit en 1717.⁶

D'où :

- Marie de Lamothe Cardenau, qui suit.

² Lanusse, notaire, étude Montfort, d'après Notes de Jacques Ducasse.

³ Revue d'Aquitaine et du Languedoc, 1869, volume 13, page 526. Le registre paroissial pour l'année 1708 est aujourd'hui manquant.

⁴ Archives du Presbytère de Gamarde.

⁵ A. D. Landes, G 90.

⁶ Notes de Jacques Ducasse, de Gamarde.

- Jeanne de Lamothe (1702-1777)

En 1724, elle tient Catherine Ducasau sur les fonts baptismaux, à la place de Catherine de Neurisse, épouse Castaing.⁷

Demoiselle Jeanne Lamothe, âgée de 75 ans, meurt à Bertranet le 20 janvier 1777.



⁷ Notes de Jacques Ducasse.

Quatrième génération

Marie de Lamothe Cardenau (vers 1700-1770)

Le 10 juin 1721, à Gamarde, Mademoiselle Marie de Lamothe Cardenau, habitante de Gamarde, épouse Monsieur **Guillaume de Soustra**, habitant de Labatut. Le mariage est célébré en présence de Monsieur Firmin de Lamothe, chanoine, de Monsieur de Bérard, prêtre, de Demoiselle Jeanne de Lamothe, de Monsieur François de Soustra, chanoine de l'église cathédrale de Bayonne et d'autre Monsieur François de Soustra.

Le 27 juillet 1728, Guillaume de Soustrar, ancien mousquetaire et son épouse Marie de Lamothe figurent dans l'acte de vente d'une terre située à Montaut. Marie de Lamothe est dite « fille et héritière de Bernard de Lamothe et Jeanne de Bérard demoiselle, conjoints, ledit sieur de Lamothe héritier de feu M^e Jean de Cardenau, avocat en la Cour, et ladite de Bérard, donataire de feu Jean de Bérard ».⁸

Demoiselle Marie de Lamothe, femme de feu Monsieur de Soustrar, confréresse, âgée d'environ 70 ans, meurt à Gamarde (au Lanot) le 16 juillet 1770.

Leurs descendants possèdent le Lanot jusqu'à la révolution.

⁸ A. D. Landes, 3 E 16-20/1 (minutes de Mancamp, notaire à Pontonx).

Autres Lamothe, de Pouillon

Pierre de Lamothe et Gabrielle de Lanusse, mariés vers 1657, apparentés aux précédents.

D'où :

- Pierre de Lamothe (1658-?)

Né à Pouillon le 6 janvier 1658, fils de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Pierre de Lamothe, écuyer, la marraine, Jeanne de Carrère, tous habitants de Pouillon.

- Jeanne de Lamothe (1659-?)

Née à Pouillon (au Truilh) le 26 février 1659, fille de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Fermie de Lanusse, la marraine, Jeanne de Lanusse.

- Jeanne de Lamothe (1660-?)

Née à Pouillon le 18 juillet 1660, fille de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Baltesar de Lamothe, la marraine, Jeanne de Laserre.

- Quiteyre de Lamothe (1661-?)

Née à Pouillon (au Truilh) le 15 août 1661, fille de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Laurent de Lanusse, la marraine, Quiteyre de Lamothe.

- Jean de Lamothe (1663-?)

Né à Pouillon le 27 février 1663, fils de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Jean de Lamothe, écuyer, la marraine, Marguerite de Lesluye, tous habitants de Pouillon.

- Bernard de Lamothe (1664-?)

Né à Pouillon le 15 avril 1664, fils de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Bernard de Lamothe, écuyer, la marraine, Gratianne de Saint Martin, tous habitants de Pouillon.

- Fabian de Lamothe (1665-?)

Né à Pouillon le 20 avril 1665, fils de Pierre de Lamothe et de Gabrielle de Lanusse. Le parrain est Fabian de Pandagnx, la marraine, Jeanne de Lamothe, tous habitants de Pouillon.

Daniel de Lamothe, officier (vers 1660/1670-?)

Le 7 février 1701, à Dax, Daniel de Lamothe, jadis officier dans le régiment d'Aunis, habitant de Pouillon, épouse Demoiselle **Claire Dentomas**, habitante de Lévigacq, fille de feu Sieur Jean Dentomas et de Marguerite de Castets.

Le 30 juin 1716, à Heugas, Monsieur Daniel de Lamothe Lias, habitant de Lit, officier ancien au régiment d'Aunis, épouse en secondes noces Demoiselle **Jeanne de Lalanne de Six**. Sieur Pierre de Lamothe, frère de l'époux, est présent.

Un contrat de mariage est passé le 8 juin 1716, devant Lavielle, notaire à Heugas, en présence de Bernard de Lamothe, ancien officier dans le régiment royal des vaisseaux, cousin germain de l'époux.⁹

Pierre de Lamothe

A Dax, le 26 juin 1702, Sieur Pierre de Lamothe, habitant de Pouillon, épouse Claire de Biarrotte, habitante de Biarrotte.

D'où :

- Catherine de Lamothe (1703-?)

Née à Dax le 18 août 1703, fille de Mr Pierre de Lamothe et de Demoiselle Claire de Biarrotte, de la paroisse de Pouillon. Le parrain est Monsieur Jean de Lamothe, grand-père, la marraine, Demoiselle Catherine de Saint Martin, femme de Monsieur de Biarrotte.

- Daniel de Lamothe (1708-?)

Né à Dax le 17 avril 1708, fils de Mr Pierre de Lamothe et de Demoiselle Claire de Biarrotte. Le parrain est Daniel de Lamothe, la marraine, Demoiselle Marie Darricau.

⁹ Centre généalogique des Landes.